Conditions générales de vente et d'utilisation de la plateforme COWOBO :

Au sein de la :

SAS CCEB

47 CHEMIN DE L'ABREUVOIR

43130 RETOURNAC

Courriel : coworking@cowobo.fr

Site internet : **www.cowobo.fr**

Prestation de COWORKING :

ARTICLE 1 – Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « ***Conditions Générales de Vente*** ») constituent, conformément à l'article L441-1 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre le Prestataire et le Client.
Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société COWOBO, société par actions simplifiée au capital de 5.OOO euros, dont le siège social est situé 47 chemin de l'abreuvoir – 43130 RETOURNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LE PUY E VELAY sous le numéro 953 842 044 (ci-après le « ***Prestataire*** ») fournit aux Clients professionnels des secteurs des soins, du bien-être, de la beauté, de l'esthétique et/ou de la coiffure, barber (ci-après le ou les « ***Client(s)*** ») qui lui en font la demande des prestations de mise à disposition d'espaces de travail partagés mis à disposition par les établissements clients de la plateforme (ci-après le ou les « **Espace(s) de travail** »), sans exclusivité, ainsi que le mobilier professionnel nécessaire afin que les Clients professionnels puissent y exercer leur activité (ci-après la ou les « ***Prestation(s)*** »).
Le Client et le Prestataire seront ci-après dénommés ensemble les « ***Parties*** » ou individuellement une « ***Partie*** ».

1.2 Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

– Courriel : coworking@cowobo.fr

– Adresse : 47 chemin de l'abreuvoir, 43130 RETOURNAC

1.3 Les Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les Prestations rendues par le Prestataire auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

1.4 Ces Conditions Générales de Vente sont communiquées à tout Client pour lui permettre d'effectuer une réservation auprès du Prestataire.

1.5 Le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

1.6 Les présentes Conditions Générales de Vente annulent et remplacent toutes versions antérieures en s'y substituant.

1.7 Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 – Information sur les Prestations

2.1 Les Prestations régies par les présentes Conditions Générales de Vente sont celles qui figurent sur le site internet du Prestataire, à savoir WWW.COWOBO.FR (ci-après et ci-avant le « ***Site internet*** »).

2.2 Le Prestataire met en relation le client et l'établissement proposant un Espace de travail partagé situé à l'adresse proposée sur le Site internet et choisi par le Client lors de sa réservation en ligne.

2.3 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des Espaces de travail mis à disposition sur le Site internet COWOBO.

2.4 Les Espaces de travail sont destinés aux professionnels des secteurs des soins, du bien-être, de la beauté, de l'esthétique et/ou de la coiffure, Barber aux fins d'exercice de leur activité professionnelle.

2.5 Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Prestation sur le Site internet afin d'en connaître les spécificités.

Les Prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagée.

2.6 Le Client est informé que les photographies et illustrations des Prestations présentes sur le Site internet n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.7 Les Prestations ne constituent pas un bail et ne confère aucun droit de propriété au Client sur l'Espace de travail.

2.8 La réception de courriers et/ou de colis à l'adresse des Espaces de travail n'est pas autorisée.

2.9 Le Prestataire se réserve la possibilité de suspendre ou d'interrompre l'accès aux Espaces de travail ou à certains d'entre eux, notamment pour des raisons de maintenance, de réfection, d'entretien ou en cas de réservation exceptionnelle privative ou de fermeture de l'établissement.

ARTICLE 3 – Réservations

3.1 Le Client effectue sa réservation en ligne, à partir du catalogue de Prestations en ligne qui figure sur le Site internet du Prestataire.
Le Client aura le choix entre des Prestations ponctuelles, dans les conditions figurant sur le Site internet.
Il appartient au Client de sélectionner, sur le Site internet, les Prestations qu'il désire réserver. Le choix et l'achat d'une Prestation est de la seule responsabilité du Client.
Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa réservation, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la réservation et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.
Pour que la réservation soit validée, le Client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué sur le Site internet, les présentes Conditions Générales de Vente.
La vente est définitive après validation de la réservation par le Client sur le Site internet.
La validation de la réservation par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Ventes ainsi que des prix et descriptions des Prestations proposées sur le Site internet.
Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail adressé par le Prestataire au Client, à l'adresse mail indiquée par le Client.

3.2 Pour effectuer toute réservation le Client est invité à s'inscrire en ligne et à compléter un certain nombre d'informations demandées lors de toutes inscriptions.
Le Client certifie l'exactitude de toutes les informations qu'il renseigne et dont il est seul responsable.

3.3 Lors de son inscription sur le Site internet, le Client sera dans l'obligation de téléchargé un extrait KBIS et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et RIB en cours de validité au Prestataire pour valider son inscription. A défaut de transmission de ces éléments lors de l'inscription par le Client celle-ci ne pourra aboutir, de plus le client s'engage à tenir à jour l'ensemble de ses informations et document obligatoire si non-respect le Prestataire pourra supprimer le compte en ligne du Client sur le Site internet, lui refuser ou lui bloquer toute nouvelle réservation et/ou lui interdire l'accès aux Espaces de travail.

3.4 Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte du Client, le Prestataire se réserve le droit de bloquer la réservation du Client jusqu'à la résolution du problème.

3.5 Chaque réservation est passée en considération de la personne du Client de sorte qu'elle ne saurait être transférée à un tiers sans l'accord du Prestataire.

3.6 Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, dans les conditions ci-dessus décrites, la réservation n'est pas modifiable.

3.7 L'annulation de la réservation

En cas d'annulation par le client :

	QUI		
QUAND	CLIENT	PRÉSTATAIRE	ESPACE DE COWORKING
À tout moment	Une déduction des frais d'annulation est appliquée sur la somme de départ. Correspondant aux : Frais bancaire + 8% frais de fonctionnement	Pas de frais retenu Pas de compensation	Pas de frais retenu Pas de compensation

En cas d'annulation du prestaire :

	QUI		
QUAND	CLIENT	PRESTATAIRE	ESPACE DE COWORKING
À tout moment	Le client est remboursé en totalité	Une déduction des frais d'annulation est appliquée sur la somme de départ. Correspondant aux : Frais bancaire + 8% frais de fonctionnement	Pas de frais retenu Pas de compensation

En cas d'annulation de l'espace de coworking :

	QUI		
QUAND	CLIENT	PRESTATAIRE	ESPACE DE COWORKING
À tout moment	Le client est remboursé en totalité	Pas de frais retenu Pas de compensation	Une déduction des frais d'annulation est appliquée sur la somme de départ. Correspondant aux : Frais bancaire + 8% frais de fonctionnement

Cas de figures :

Client : J'annule mon rendez-vous => je suis remboursé du montant de la prestation moins les frais d'annulations.

Salon : J'annule un rendez-vous client (sans coworker) => le client est remboursé à 100% et le salon est facturé des frais d'annulation (prélevé sur ses gains futurs).

- J'annule une réservation d'un coworker sur un emplacement (ex : emplacement 1 de 8h à 12h), tous les rendez-vous client sur la plage horaire sont annulés. Les clients sont remboursés à 100% et sur chaque prestation annulée, le salon sera facturé des frais d'annulation (prélevé sur ses gains futurs).

Coworker : J'annule un rendez-client => le client est remboursé à 100% et le coworker est facturé des frais d'annulation (prélevé sur ses gains futurs).

ARTICLE 4 – Tarifs

Les Prestations sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur sur son Site internet (profil COWOBO) au jour de la réservation.
Le Prestataire se réserve le droit de modifier ces tarifs. Le cas échéant, les nouveaux tarifs s'appliqueront uniquement aux réservations effectuées postérieurement à la modification tarifaire.

Les tarifs sont exprimés en Euros, TTC
Ils comprennent les frais de traitement et de gestion, qui sont déduit sur le montant de la prestation,

Frais de Gestion :

- 8% de frais de gestion et de fonctionnement de la plateforme COWOBO sont prélevé sur la somme réglée comptant par le client lors de la validation de commande de prestation beauté.

Frais Bancaire : Applique par la plateforme de gestion sécurisé STIPE

2 Euro prélevé une fois par mois pour les compte actif (Compte connecté à la plateforme COWOBO et ayant au moins une transaction sur le mois). Cette somme sera prélevée sur votre première transaction mensuelle.
. Le tarif qui s'applique est affiché ici : https://stripe.com/fr/connect/pricing

Les tarifs STRIPE appliqués aux utilisateurs COWOBO est divisé en deux ÉTAPES :

- Pour les paiements clients

1,5 % + 0, 25 € Sur le paiement réaliser par le client lors de sa commande de prestation. Le tarif qui s'applique est affiché ici : https://stripe.com/fr/pricing

- Pour les virements des sommes due à chaque professionnelle :

0,25 % + 0,10 € sur le virement effectué en fin de mois. Cela fait référence au virement que STRIPE effectue vers le compte connecté, c'est-à-dire, le transfert que fait la plateforme afin que STRIPE envoie les fonds vers le compte du professionnel.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

ARTICLE 5 – Conditions de règlement

Le prix de la mise à disposition de l'espace de travail ainsi que les frais de gestions seront automatiquement imputés de la prestation réglée comptant par le client utilisant la plateforme pour un service de prestation de soins, bien-être, beauté, esthétique et/ou coiffure, Barber en totalité au jour de la réservation par le Client selon les modalités suivantes :

- Paiement internet via la solution de paiement en ligne stripe

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues par le Client.
Le Prestataire se réserve notamment le droit de refuser ou bloquer une réservation émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une réservation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

ARTICLE 6 – Obligations et déclarations du Client

6.1 Exercice de l'activité professionnelle
Le Client s'engage à :

- Respecter l'ensemble des obligations légales et règlementaires relatives à l'exercice de son activité. Le Client atteste avoir réalisé les formalités nécessaires, notamment administratives et disposer des compétences et diplômes requis pour l'exercice de son activité ;
- Transmettre au Prestataire un extrait KBIS à jour au Prestataire, lors de son inscription sur le Site internet, puis chaque année et à tout moment à première demande ;
- Informer le Prestataire de toute modification liée à son activité professionnelle ;
- Utiliser l'Espace de travail exclusivement pour l'exercice de son activité professionnelle.

6.2 Souscription à une Assurance
Le Client a l'obligation de souscrire à une assurance responsabilité civile professionnelle et à en transmettre une attestation au Prestataire lors de son inscription sur le Site internet, puis chaque année et à tout moment à première demande. A défaut, le Client sera considéré comme étant en défaut et le Prestataire aura le droit de lui supprimer son compte en ligne sur le Site internet, de lui refuser ou de bloquer toute nouvelle réservation et/ou de lui interdire l'accès aux Espaces de travail.
Le Client est seul responsable de toutes les prestations qu'il réalise au profit de ses propres client et de tout litige avec ses propres clients, le Prestataire ne pouvant être tenu responsable, pour quelque raison que ce soit, à l'égard de ces derniers.

6.3 Utilisation des Espaces de travail
Le Client s'engage à user personnellement des Espaces de travail, ne pas les sous-louer ou donner accès à un tiers, autres que ses propres clients dans le cadre de l'exécution de son activité professionnelle.

6.4 Respect des lieux
Le Client s'engage à ne pas porter atteinte d'une quelconque manière aux autres professionnels et aux tiers présents dans les locaux et les Espaces de travail. A ce titre, le Client s'engage notamment à respecter le bon ordre, à ne pas créer de nuisance sonore, à respecter la propreté des Espaces de travail et de l'ensemble des locaux et à ne pas y introduire de produits ou objets dangereux ou illicites.

Le Client s'engage notamment à respecter les parties communes des locaux dans lesquels se trouvent les Espaces de travail et à respecter le règlement de copropriété applicable que le Prestataire tient à sa disposition. En tout état de cause, le Client s'engage à ne pas créer de nuisance sonore dans les parties communes (cours, couloirs, jardins…). De plus le client s'engage a respecté le règlement intérieur de chaque établissement.

6.5 Restitution des Espaces de travail
Les Espaces de travail et l'ensemble des locaux mis à la disposition du Client dans le cadre de l'exécution des Prestations devront être restitués en bon état de propreté après chaque utilisation. En cas de restitution en mauvais état de propreté ou avec des salissures, le Prestataire se réserve notamment le droit de facturer les frais de nettoyage au Client. *A titre d'exemple, les sièges devront être restitués sans cheveux, un coup de balai devra être effectué autour des sièges, le miroir devra être restitué propre ainsi que le bac et les cabines de soins qui devront être sans résidus de cheveux, poils, huiles ou cire.*
En cas de dégradations des locaux par le Client, ses propres clients, ses préposés ou toute autre personne agissant sous sa responsabilité, les réparations seront évaluées et facturées au Client sur justificatif.

6.6 Respect du mobilier, des matériels et équipements
Le Client s'engage à utiliser le mobilier, matériel et les équipements mis à sa disposition en bon père de famille et à les laisser dans un bon état de propreté après utilisation. Le Client s'engage à rembourser le Prestataire du coût de remplacement des mobiliers et/ou matériels et/ou équipements détériorés, cassés ou perdus par son fait, celui de ses propres clients, de ses préposés ou toute autre personne agissant sous sa responsabilité.

6.7 Respect des horaires d'ouverture
L'accès aux Espaces de travail n'est possible qu'aux horaires d'ouverture tels qu'indiqués sur le Site internet.

6.8 Respect des horaires de réservation
Le Client s'engage à respecter les horaires de location de l'Espace de travail qu'il a réservé, tels qu'indiqués dans la confirmation de réservation reçu par e-mail. Le Client s'engage à ne jamais dépasser les horaires qu'il a réservés. Ainsi, le Client restituera l'Espace de travail à l'heure de départ prévue par sa réservation.
En cas de dépassement de l'horaire de départ du Client prévu par la réservation :
-le Prestataire instaure une marge de dépassement autorisée égale à vingt (15) minutes maximums ;

6.9 Accès aux Espaces de travail
Lors de chaque réservation en ligne, le Client reçoit un mail de confirmation récapitulatif, des lors que la réception est effectuée par un client la plateforme identifie les deux parties.

6.10 Vidéosurveillance
Le Client a pris bonne note qu'il peut exister un ou plusieurs systèmes de vidéosurveillance dans les Espaces de travail et l'ensemble des locaux dans un but de protection et de sécurité. Ainsi, le Client autorise le Prestataire à le filmer et à conserver les enregistrements vidéo ou photo et les

transmettre aux autorités compétentes en cas de vol, effraction, dégradation, vandalisme ou de toute autre litige avec le Client, ses préposés, un client du Client ou tout autre personne tierce.

6.11 Interdiction de fumer
Conformément au décret n° 92-478 du 29 mai 1992 et la loi du 1er janvier 2008, nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

6.12 Prises des repas
Les repas ne peuvent être consommés ailleurs que dans les espaces dédiés. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'apporter des appareils de cuisson.

6.13 Produits exposés
Au sein des locaux et Espaces de travail des produits de type tableaux, peintures, photographies… pourront pas être exposés en décoration.

ARTICLE 7 – Sanctions en cas de non-respect

A défaut de respect de l'une ou plusieurs des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente par le Client et notamment de l'une des dispositions de l'article 6 ci-dessus, le Prestataire se réserve le droit de supprimer le compte en ligne du Client sur le Site internet, de lui refuser ou de bloquer toute nouvelle réservation et/ou de lui interdire l'accès aux Espaces de travail.

ARTICLE 8 – Responsabilité du Prestataire

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute intentionnelle et grave ou de négligence prouvée de sa part et est limitée aux préjudices directs envers le Client à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. Toute autre responsabilité du Prestataire est exclue. Notamment, le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant en cas de survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.
Par ailleurs, la responsabilité du Prestataire est exclue à l'égard des propres clients du Client, ce dernier ayant l'obligation de souscrire à une assurance responsabilité civile professionnelle conformément à l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente. Ainsi, le Client est seul responsable envers ses propres clients notamment pour tous faits ou litiges relatifs à l'exercice de son activité professionnelle.
En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT effectivement payé par le Client pour la fourniture des Prestations.

Article 9 : Propriété Intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information ou contenu du Site internet sont et restent la propriété exclusive du Prestataire. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes Conditions Générales de Vente.
Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens ou éléments pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

ARTICLE 10 – Données personnelles

Les données nominatives qui sont demandées au Client par le Prestataire sont nécessaires au traitement de sa réservation.
Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.
Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse électronique suivante : support@cowobo.fr

ARTICLE 11 – Non-validité partielle

Si l'une ou plusieurs des stipulations des Conditions Générales de Vente étaient tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement, à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente ou d'accord entre les Parties, les autres stipulations garderaient toute leur force et leur portée.

ARTICLE 12 – Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations de fourniture de prestations conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Prestataire et le Client, seront soumis au Tribunal de Commerce du puy en Velay.

ARTICLE 13 – Langue du contrat – Droit applicable

Les présentes Conditions générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.
Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.